

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 10/081 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE POUR L'EXERCICE 2009

SEANCE DU 24 JUIN 2010

L'An deux mille dix, et le vingt-quatre juin, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

ANGELINI Jean-Christophe, BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BEDU-PASQUALAGGI Diane, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BIANCUCCI Jean, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, COLONNA Christine, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FEDI Marie-Jeanne, FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, GIACOMETTI Josépha, GIOVANNINI Fabienne, GRIMALDI Stéphanie, GUERRINI Christine, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, MOSCONI François, NICOLAI Marc-Antoine, NIELLINI Annonciade, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, PANUNZI Jean-Jacques, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, RUGGERI Nathalie, SANTINI Ange, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette, SCIARETTI Véronique, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, TATTI François, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme NATALI Anne-Marie à Mme GUERRINI Christine
M. SINDALI Antoine à Mme GRIMALDI Stéphanie.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV - IV^{ème} partie,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

CONSTATE que le Compte Administratif de l'exercice 2009 présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse est en concordance avec le Compte de Gestion présenté par le Payeur de Corse.

ARTICLE 2 :

CONSTATE qu'aucune majorité ne s'est prononcée contre le Compte Administratif de l'exercice 2009.

ARTICLE 3 :

APPROUVE en conséquence le Compte Administratif de l'exercice 2009 tel qu'il est présenté par le Président du Conseil Exécutif de Corse ;

DECIDE d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 123 231 380,64 € au financement de la section d'investissement pour sa totalité ;

DECIDE de reporter en recettes restant à réaliser 6 603 207,18 € selon le détail décrit dans le rapport de présentation ;

ACTE que le résultat des comptes de la Collectivité après reports est un excédent de 48 210 337,97 € (41 607 130,79 € avant reports).

ARTICLE 4 :

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 24 juin 2010

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXES

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE
--

COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2009

Conformément aux dispositions prévues aux articles L. 1612-12 et suivants, ainsi qu'à l'article L. 4422-15, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le compte administratif pour l'exercice 2009 de la Collectivité Territoriale de Corse ainsi que le compte de gestion de Monsieur le Payeur de Corse, qui est en conformité avec le compte administratif.

Ce rapport analysera en premier lieu les dépenses effectuées tant en investissement (évaluation de la gestion des autorisations de programme et des crédits de paiement y afférent) qu'en fonctionnement (et des autorisations d'engagement correspondantes), puis étudiera les réalisations enregistrées en matière de recettes et, enfin, examinera les choix opérés par la Collectivité en matière de gestion de la dette et de la trésorerie.

Il présentera enfin les grands équilibres financiers de ce compte administratif et les résultats constatés à la clôture des comptes de l'exercice 2009.

**
*

I - L'ANALYSE DE L'ETAT DES DEPENSES

Le montant total des dépenses réelles de l'exercice 2009 s'établit, avant intégration des résultats des exercices précédents, à **666 951 697,14 € en progression de 7,3 %** par rapport aux dépenses totales constatées en 2008. Si l'on rapproche ce montant de la prévision budgétaire qui était de 720 771 897 €, on constate que le taux de réalisation atteint un niveau de 92,53 % (taux en diminution constante depuis l'exercice 2005).

	Agences et Offices	Dépenses totales	Part des agences et offices dans les dépenses de la CTC
Investissement	49 553 981,25 €	271 419 172,73 €	18,3 %
Fonctionnement	227 154 954,41 €	395 532 524,41 €	57,4 %
Total	276 708 935,66 €	666 951 697,14 €	41,5 %

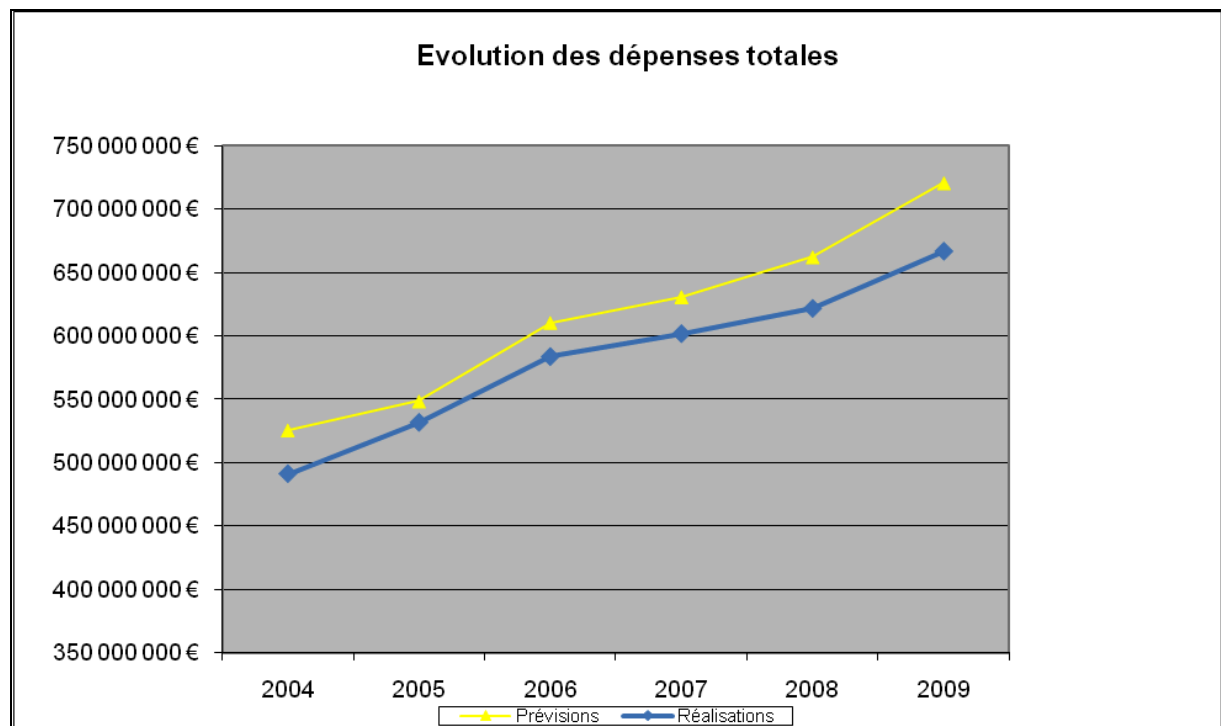
Au sein des dépenses totales de la Collectivité, **les dotations versées aux agences et offices représentent près de 41,5 %** (40 % en 2008) **et sont en progression de 11,4 %**. Le poids des dépenses des agences et offices au sein des dépenses d'investissement ou de fonctionnement présente toutefois de fortes disparités. Ainsi, leur part est de près de 18,3 % des dépenses d'investissement (8,9 % en 2008, en progression de 122 %), et de 57,4 % des dépenses de fonctionnement (61,2% en 2008 en progression de 0,4 % et si on neutralise les dépenses de l'Office des Transports avec la dotation de continuité territoriale de 2,5 %).

L'analyse des dépenses totales met aussi en exergue d'autres tendances et évolutions.

EVOLUTION DES DEPENSES TOTALES
(mouvements réels hors mouvements d'ordre)

Exercice budgétaire	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Réalisations Evolution annuelle
2004	525 585 876,11 €	490 935 844,50 €	93,41 %	11,85 %
2005	548 509 349,15 €	531 526 886,47 €	96,90 %	8,27 %
2006	610 569 621,86 €	583 578 517,37 €	95,58 %	9,79 %
2007	630 911 865,93 €	601 738 678,02 €	95,38 %	3,11 %
2008	662 304 915,00 €	621 695 868,48 €	93,87 %	3,32 %
2009	720 771 897,00 €	666 951 697,14 €	92,53 %	7,28 %

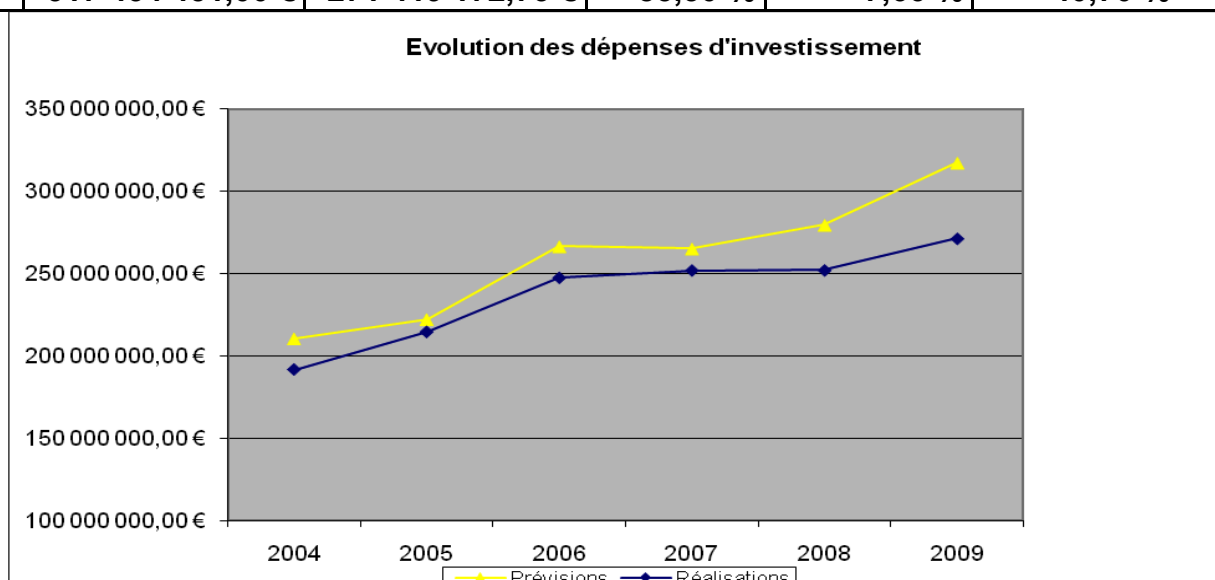
Comme le montre le graphique ci-après, on constate, à l'inverse des deux exercices précédents, un redémarrage de la progression des dépenses (qui peut s'expliquer par le plan de relance de l'économie au niveau régional et de la montée en puissance des programmes européens) et une moins bonne adéquation entre les prévisions et réalisations de dépenses.



Au sein des dépenses totales, **les dépenses d'investissement s'établissent pour l'exercice 2009 à 271 419 172,73 € en forte progression, + 7,7 %, par rapport à l'exercice 2008.** Cette section constitue 40,7 % des dépenses totales.

EVOLUTION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT
(mouvements réels hors mouvements d'ordre)

Exercice budgétaire	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Réalisations Evolution annuelle	Part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales
2004	210 457 652,83 €	191 627 081,44 €	91,05 %	30,89 %	39,03 %
2005	222 148 371,15 €	214 561 110,54 €	96,58 %	11,97 %	40,37 %
2006	266 541 748,36 €	247 621 604,99 €	92,90 %	15,41 %	42,43 %
2007	265 144 678,93 €	252 080 320,00 €	95,07 %	1,80 %	41,89 %
2008	279 553 917,00 €	252 109 961,85 €	90,18 %	0,01 %	40,55 %
2009	317 434 451,00 €	271 419 172,73 €	85,50 %	7,66 %	40,70 %



Les dépenses d'investissement de la Collectivité ont ainsi connu une progression importante en 2009 mais il faut toutefois noter qu'en même temps le taux de réalisation de ces dépenses, avec 85,5 %, est en net recul (près de 10 points en deux années). Cette moindre consommation des crédits peut s'expliquer par différents facteurs : appels d'offres infructueux, opérations différées, capacité du tissu économique local à porter les investissements de la Collectivité.

Toutefois, les évolutions par secteurs sont plus contrastées comme le montre le tableau ci-après :

Secteurs	Réalisations 2009 (en M€)	Réalisations 2008 (en M€)	% 2009/2008
Réseau routier	58,626	63,024	- 7,0 %
Ports et aéroports	2,373	12,699	- 81,3 %
Réseau ferré	36,911	20,874	76,8 %
Réseau haut débit / NTIC	1,564	6,665	- 76,5 %
Action économique	27,102	13,211	105,1 %
Energie	0,733	1,327	- 44,8 %
Tourisme	3,618	4,500	- 19,6 %
Agriculture	6,937	11,100	- 37,5 %
Environnement	7,694	4,488	71,4 %
Equipements hydrauliques	3,463	2,204	57,1 %
Foret CTC	1,417	0,866	63,7 %
Aménagement territoire	30,013	28,884	3,9 %
Sport	6,215	2,914	113,3 %
Enseignement/Formation	19,547	18,749	4,3 %
Culture	4,408	5,132	- 14,1 %
Patrimoine	7,653	6,826	12,1 %
Affaires européennes	2,196	0,618	255,4 %
Dette	47,115	46,130	2,1 %
Autres	1,312	0,535	145,3 %

Cette progression des dépenses d'investissement s'est accompagnée d'une progression importante en 2009 du rythme de consommation des crédits de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement, 395 532 524,41 €, connaissent durant l'exercice 2009 une progression de 7,0 % (5,7 % en 2008), soit une progression en volume de près de 26 millions d'euros.

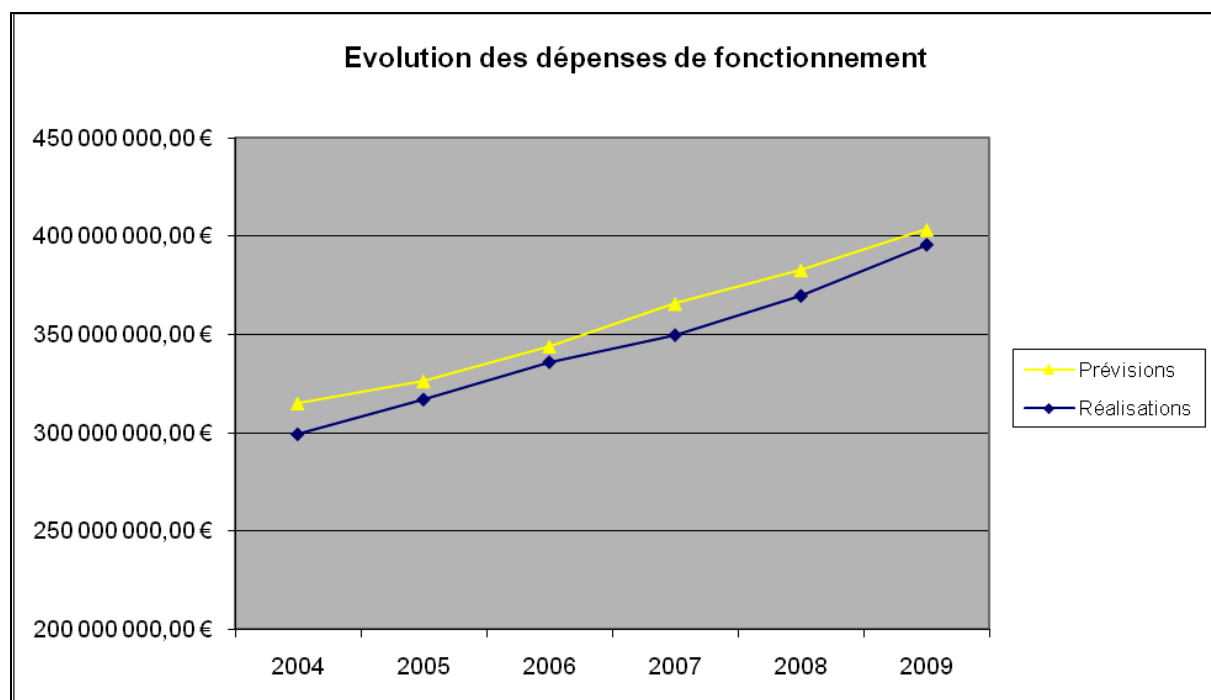
La part des dépenses de fonctionnement au sein des dépenses totales s'élève ainsi à 59,3 % (59,45 % en 2008).

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
(mouvements réels hors mouvements d'ordre)

Exercice budgétaire	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Réalisations Evolution annuelle	Part des dépenses d'investissement dans les dépenses totales
2004	315 128 223,28 €	299 308 763,06 €	94,98 %	2,31 %	60,97 %
2005	326 360 978,00 €	316 965 775,93 €	97,12 %	5,90 %	59,63 %
2006	344 027 873,50 €	335 956 912,38 €	97,65 %	5,99 %	57,57 %
2007	365 767 187,00 €	349 658 358,02 €	95,60 %	4,08 %	58,11 %
2008	382 750 998,00 €	369 585 906,63 €	96,56 %	5,70 %	59,45 %
2009	403 337 446,00 €	395 532 524,41 €	98,06 %	7,02 %	59,30 %

Le taux de réalisation s'établit, quant à lui, à 98,0 % contre 96,6 % l'année précédente.

Le graphique ci-après retrace les évolutions constatées pour les dépenses de fonctionnement.



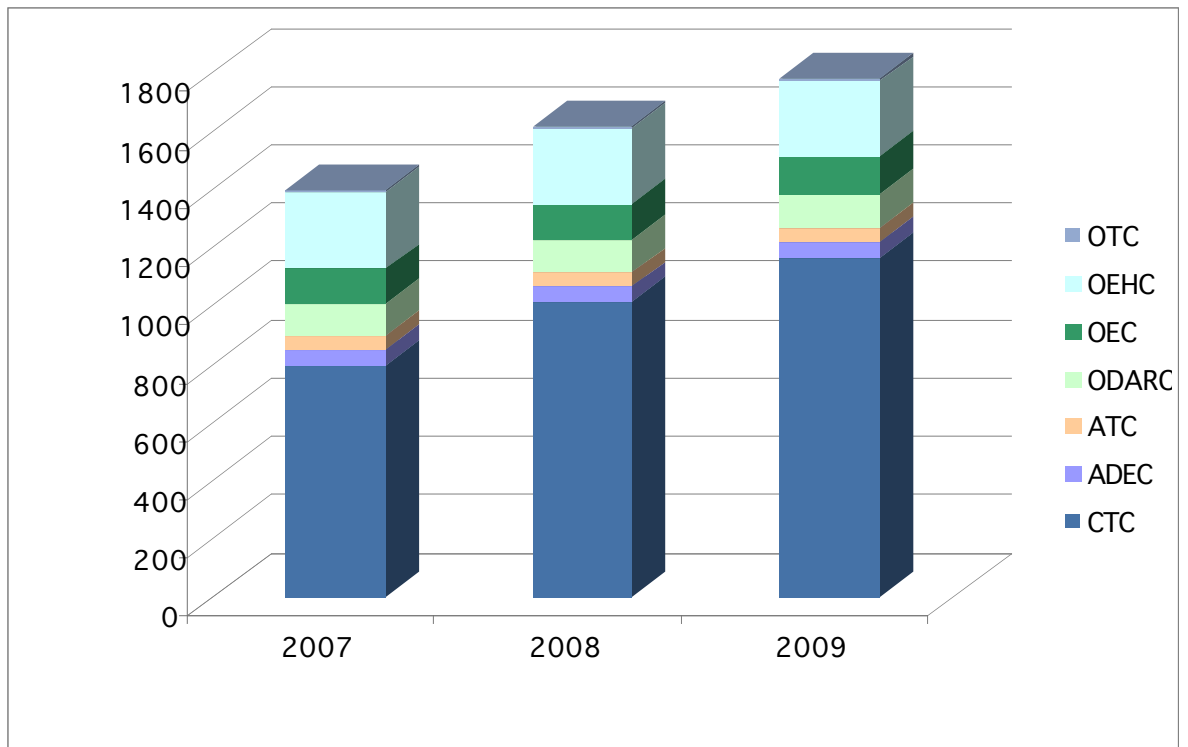
Cette progression des dépenses connaît de fortes variations selon le secteur examiné comme l'indique le tableau suivant :

Secteurs	Réalisations 2009 (en M€)	Réalisations 2008 (en M€)	% 2009/2008
Réseau routier	11,592	6,548	77,0 %
Ports et aéroports	0,207	0,224	- 7,6 %
Réseau ferré	19,923	19,525	2,0 %
Réseau haut débit / NTIC	0,198	0,154	28,7 %
Office transports	186,999	189,922	- 1,5 %
Action économique	4,194	4,252	- 1,4 %
Energie	0,089	0,000	
Tourisme	7,735	7,131	8,5 %
Agriculture	6,284	7,065	- 11,1 %
Environnement	15,474	12,336	25,4 %
Equipements hydrauliques	6,380	5,938	7,4 %
Foret CTC	1,291	1,734	- 25,6 %
Aménagement territoire	0,720	0,954	- 24,5 %
Sport	4,967	4,545	9,3 %
Enseignement/Formation	43,450	32,712	32,8 %
Culture	8,745	8,362	4,6 %
Patrimoine	1,166	1,899	- 38,6 %
Affaires européennes	1,478	1,584	- 6,7 %
Personnel	47,272	41,113	15,0 %
Dette	12,788	9,551	33,9 %
Autres	14,530	14,035	3,5 %

Parmi les secteurs ayant connu une évolution significative, on trouve le *réseau routier* (évolution s'expliquant par le changement de comptabilisation de dépenses imputées à tort en investissement alors qu'elles relèvent de la section de fonctionnement comme toutes les dépenses d'entretien), le *secteur de l'enseignement/formation* pour les dépenses liées à la formation professionnelle et à l'apprentissage (transfert de l'AFPA par la loi du 13 août 2004), les dépenses de *personnel* avec la fin des intégrations des personnels TOS et des agents DDE d'entretien de la voirie nationale.

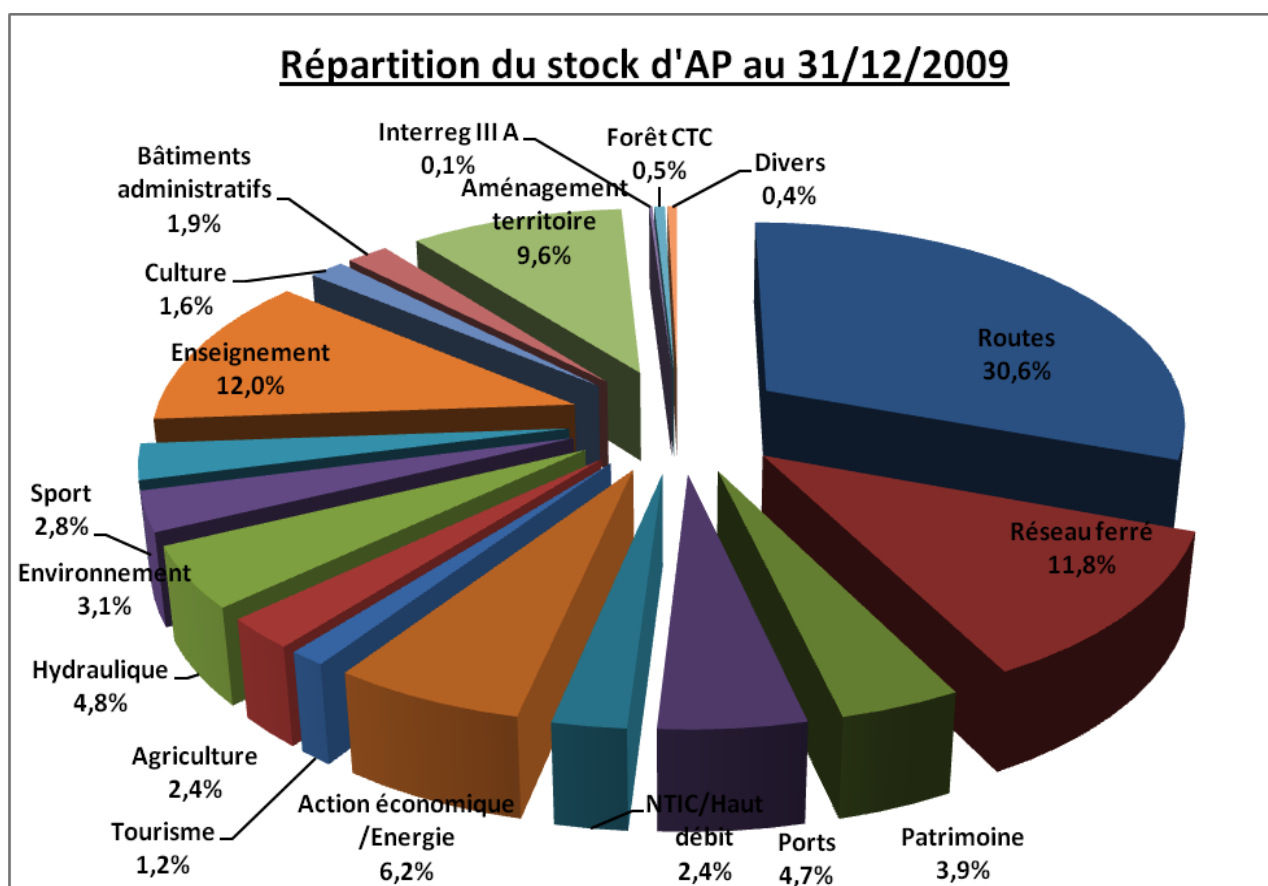
Le graphique ci-après présente, de façon consolidé, l'évolution des effectifs de la Collectivité et de ses agences et offices.

Evolution des effectifs



Enfin, en ce qui concerne **les autorisations de programme et les autorisations d'engagement**, il faut noter (cf. document comptable - Annexe IV) pour :

- **Les AP** : L'écart AP/CP au 31 décembre 2009 s'élève à 662,8 M€ (553,1 M€ au 31 décembre 2008 et 519,3 M€ au 31 décembre 2007) et reste à un niveau correct. L'augmentation de cet écart est due aux secteurs des routes, de l'action économique et de l'énergie, à l'enseignement supérieur et à l'aménagement du territoire, secteurs qui ont bénéficié d'inscriptions plus importantes d'AP en 2009. On peut noter par ailleurs que près de 20,4 M€ d'AP 2009 non affectées ont été annulées. **Le ratio de couverture s'établit quant à lui à 2,96 (soit un peu moins de trois années)**, ratio que l'on peut considérer normal au regard des investissements lancés ces derniers exercices, dans le cadre du PEI notamment.



- **Les AE** : L'écart AE/CP au 31 décembre 2009 s'élève à **68,7 M€** contre **82,3 M€** au 31 décembre 2008 (année qui enregistrait l'engagement de la Collectivité relatif à la DSP ferroviaire), l'écart est ainsi réduit de 13,6 M€. A titre d'information, on peut indiquer que 2,2 M€ (au titre d'AE 2009 non affectées) ont été annulées. Par conséquent, **le ratio de couverture s'établit à 0,18 (soit un peu plus de 2 mois)** contre 0,23 en 2008.

*

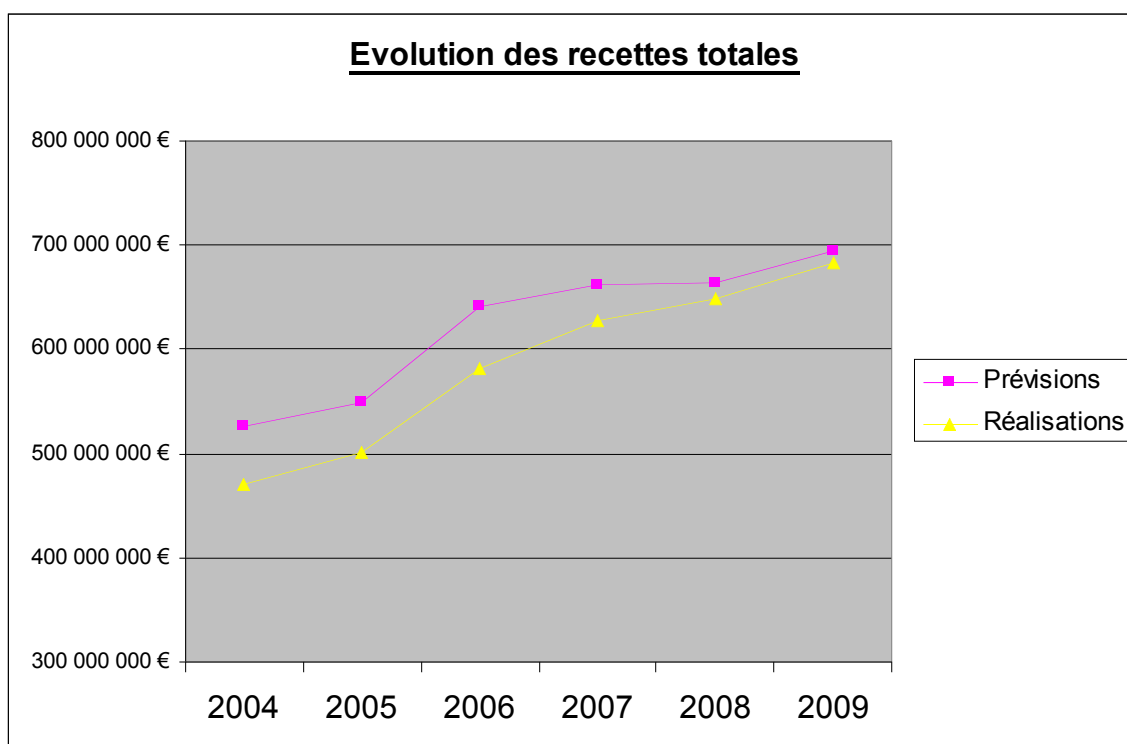
II - L'ANALYSE DE L'ETAT DES RECETTES

Les recettes totales de l'exercice 2009 s'établissent à **682 699 211,41 €** (avant intégration des résultats) et sont **en augmentation de 5,2 %** par rapport à l'exercice 2008.

Si l'on rapproche les recettes réellement perçues de la prévision budgétaire, le taux de réalisation ainsi constaté s'établit à **98,2 %** en amélioration par rapport à l'exercice 2009 et en constante progression depuis 2006.

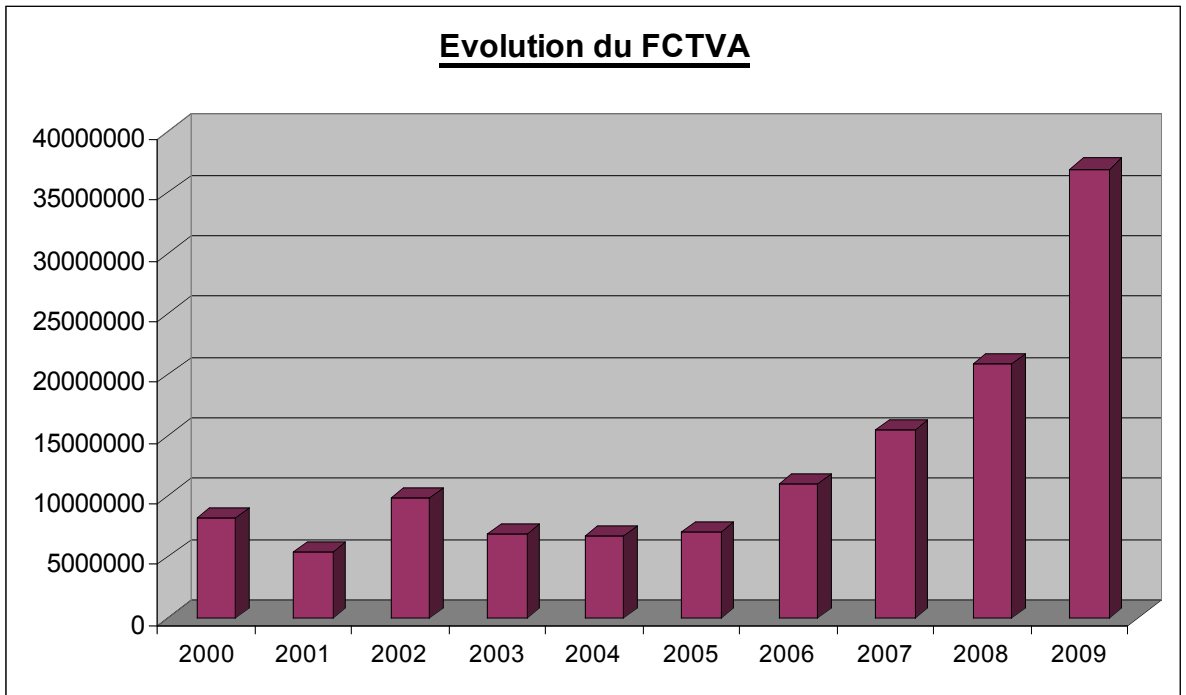
EVOLUTION DES RECETTES TOTALES
(mouvements réels hors mouvements d'ordre)

Exercice budgétaire	Prévisions	Réalisations	Taux de réalisation	Réalisations Evolution annuelle
2004	525 585 876,11 €	471 188 477,30 €	89,65 %	15,66 %
2005	548 509 349,15 €	501 543 693,33 €	91,44 %	6,44 %
2006	640 552 815,00 €	582 556 542,44 €	90,95 %	16,15 %
2007	661 917 034,60 €	628 511 289,15 €	94,95 %	7,89 %
2008	663 580 387,44 €	648 734 024,79 €	97,76 %	3,22 %
2009	695 009 213,10 €	682 699 211,41 €	98,23 %	5,24 %

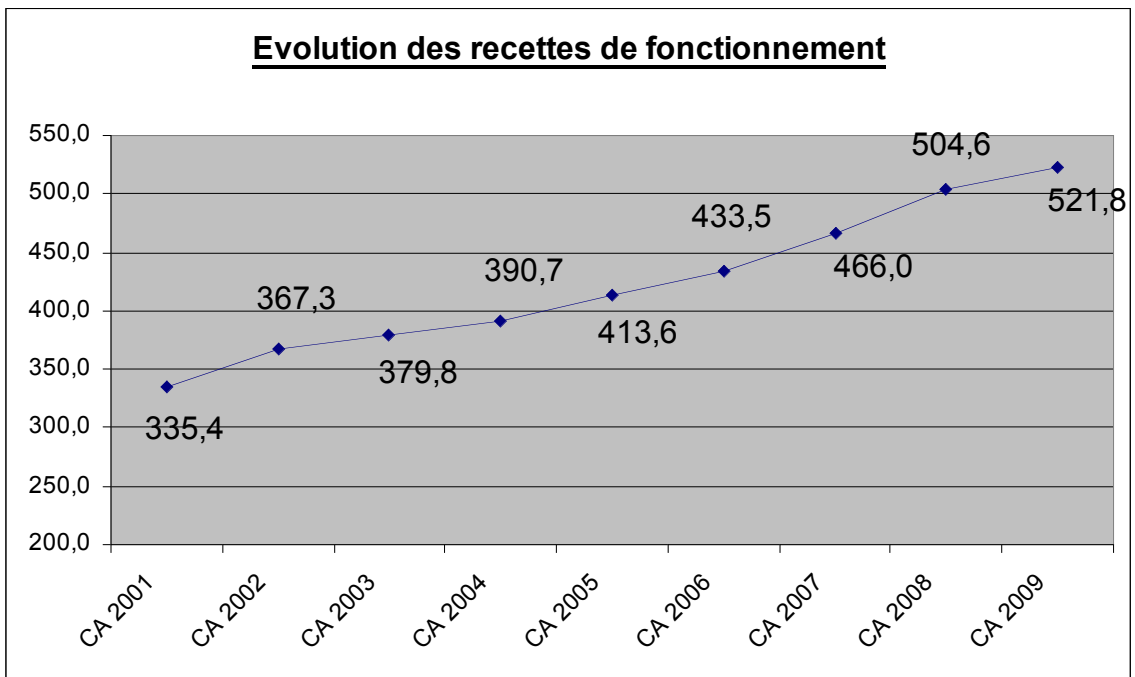


Au sein des recettes totales, les recettes d'investissement sectorielles hors FCTVA représentent en 2009 83,5 M€ pour une prévision budgétaire de 88,4 M€ (soit un taux de réalisation de 94,5 %).

Toujours au sein des recettes d'investissement, le **FCTVA s'établit en 2009 à 37 M€**. Ce montant s'explique par le fait que la Collectivité a perçu deux années de FCTVA dans le cadre du plan de relance. La Collectivité a ainsi perçu 20,9 M€ au titre des investissements réalisés en 2007, 15,7 M€ au titre de 2008 et 0,4 M€ au titre de 2006 (reliquat sur dépenses écartées dans un premier temps par les services de l'Etat puis justifiées par la Collectivité).



En ce qui concerne **les recettes de fonctionnement**, elles s'établissent à **521,8 M€** en progression de **3,4 %** par rapport à l'exercice précédent. Elles représentent **76,4 %** des recettes totales.



Au sein des recettes de fonctionnement, le tableau ci-après retrace l'évolution de la fiscalité directe et indirecte.

Exercice	CA 2004	CA 2005	CA 2006	CA 2007	CA 2008	CA 2009
Taxe sur les transports	23,80	24,11	26,44	27,45	29,06	29,31
Taxe sur les permis de conduire	0,17	0,18	0,19	0,18	0,20	0,17
T. add droits mutation pub foncière	0,07	0,11	0,06	0,03	0,02	0,01
Taxe sur les cartes grises	6,47	8,19	8,74	10,51	10,84	10,50
Droits de consommation sur les tabacs	34,87	36,28	40,08	40,23	49,48	53,81
Taxe sur les véhicules à moteur	0,44	0,25	0,02	0,00	0,00	0,00
Droits francisation	2,01	1,97	2,05	3,76	3,67	3,80
TIPP	24,49	24,90	26,50	43,13	52,15	66,59
Impositions directes	2,55	2,68	2,87	2,86	2,97	3,13
TOTAL	94,85	98,68	106,95	128,17	148,38	167,32

Montants exprimés en
M€

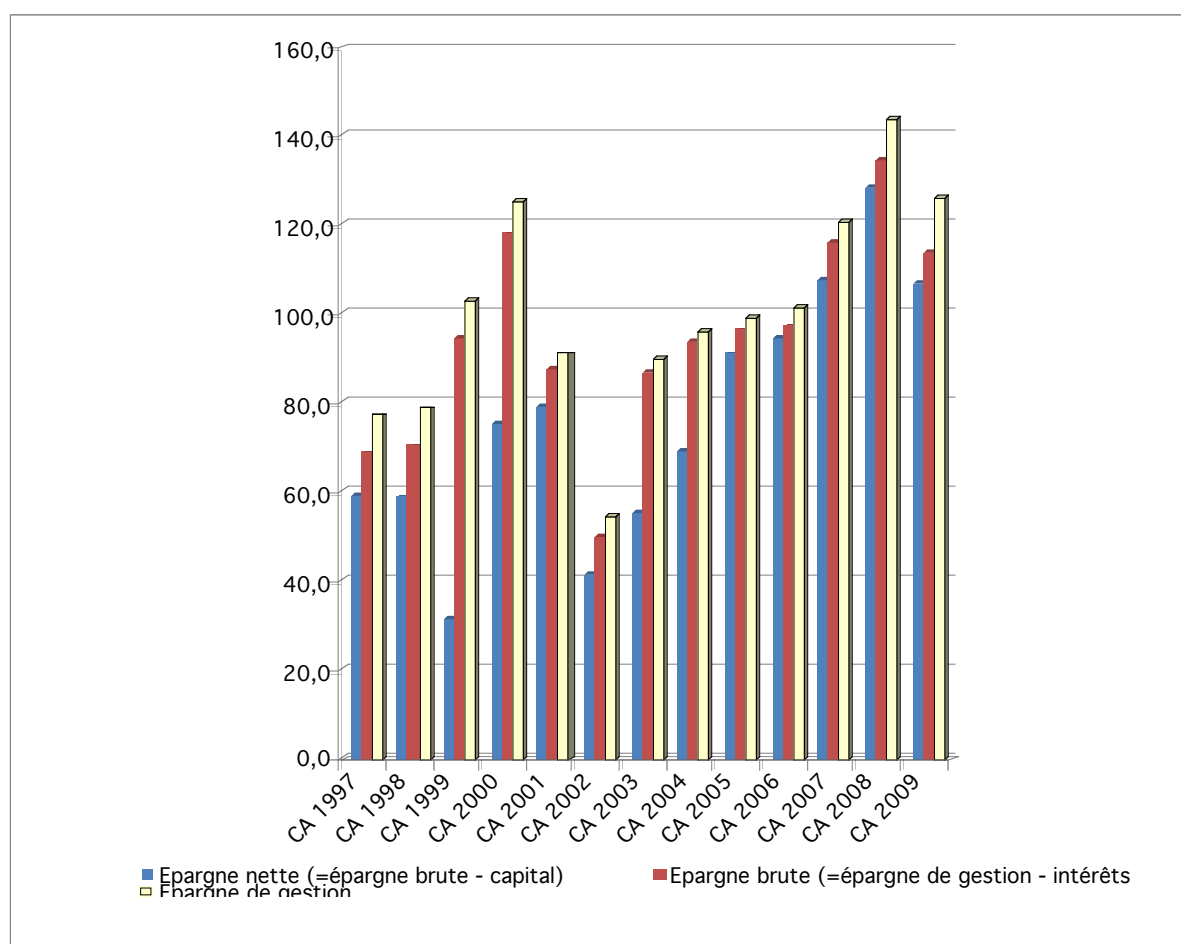
L'analyse de ces postes fait apparaître les points suivants :

- **La fiscalité directe** : Avec 3,1 millions d'euros en 2009, ce poste reste progressé de 5,1 % du fait, principalement, d'une augmentation des bases de la taxe sur le foncier bâti. La fiscalité directe représente, pour autant, toujours une part trop faible dans les recettes de fonctionnement (0,6 %).
- **La fiscalité indirecte** : Avec plus de 164,2 M€ (145,4 M€ en 2008), les recettes liées à la fiscalité indirecte progressent de 12,9 %. La fiscalité indirecte représente 31,4 % des recettes de fonctionnement (28,8 % en 2008).

On notera en particulier la très bonne performance des droits de consommation sur les tabacs (53,8M€ contre 49,5 M€ en 2008). Par contre, la taxe sur les transports, dont le montant est en stagnation par rapport à l'exercice 2008, connaît des problèmes de recouvrement. La réalisation n'est en effet pas du tout conforme à l'augmentation du trafic passager enregistré sur l'année 2009. Une demande a été transmise au ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi afin de demander que des contrôles soient diligentés.

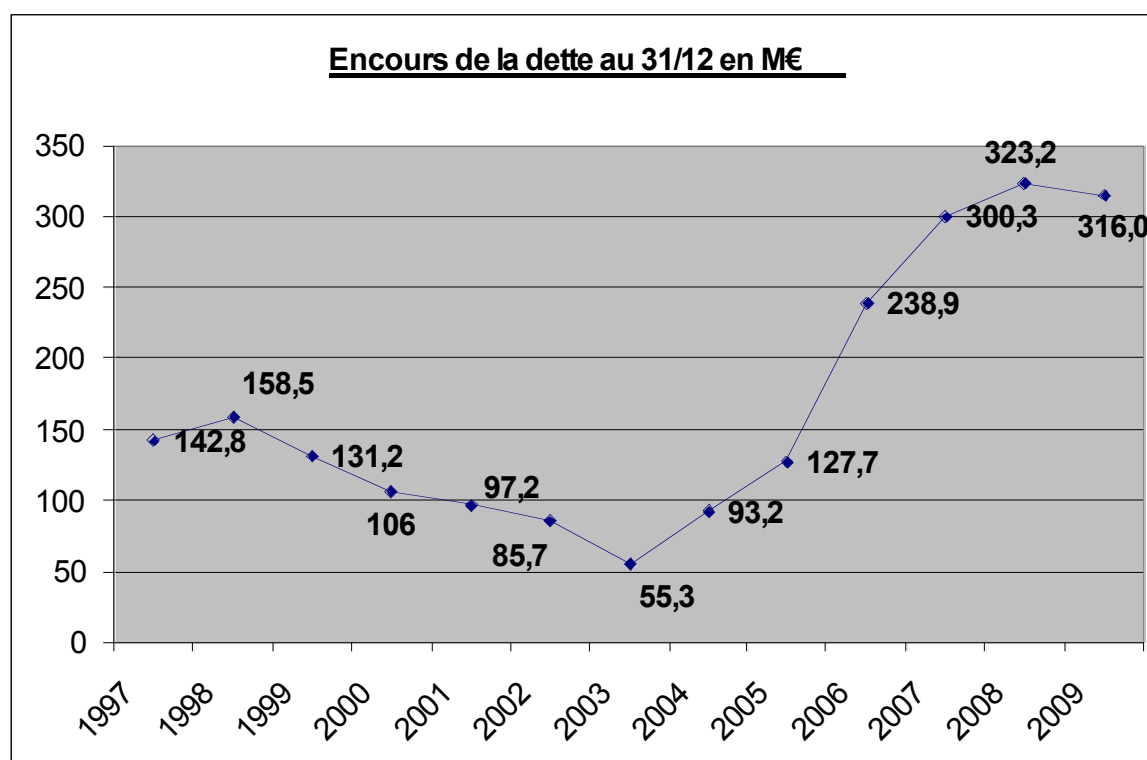
Les dotations de l'Etat, enfin, s'établissent à 354,5 millions d'euros, en progression de 6,1 % par rapport à l'exercice 2008 malgré la non indexation de la DGD et de la DCT au sein de la DGD.

La progression moins rapide des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de gestion conduit à une dégradation des soldes d'épargne, soldes dont le niveau reste toutefois satisfaisant. L'épargne nette atteint ainsi 106,9 M€ contre 128,9 M€ en 2008.

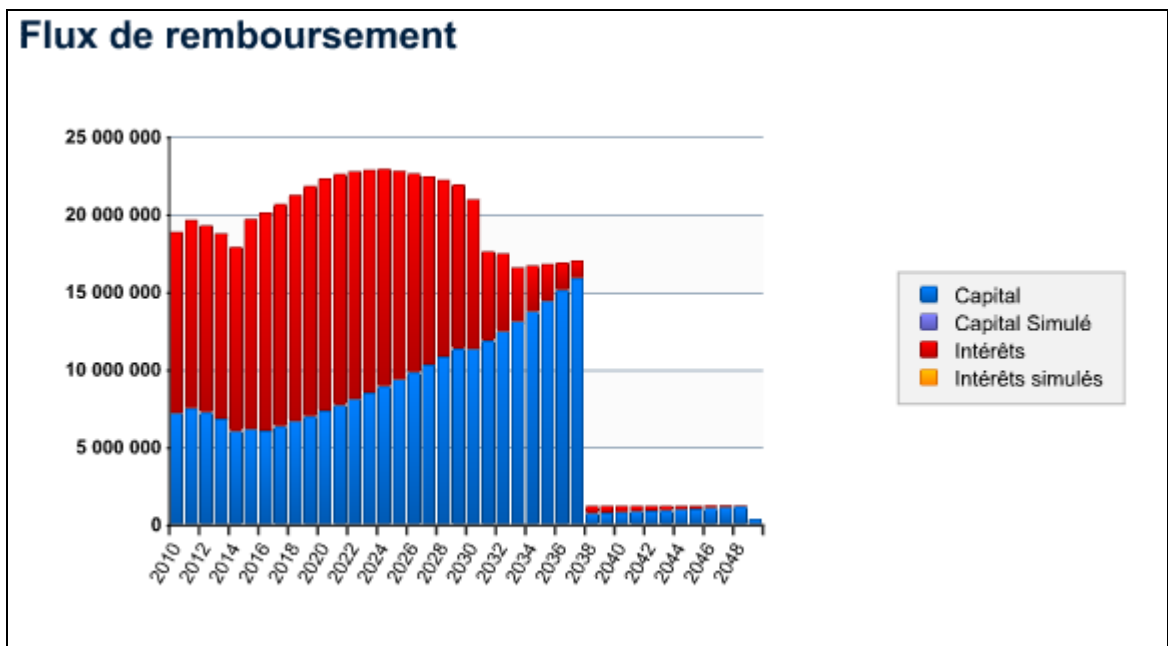
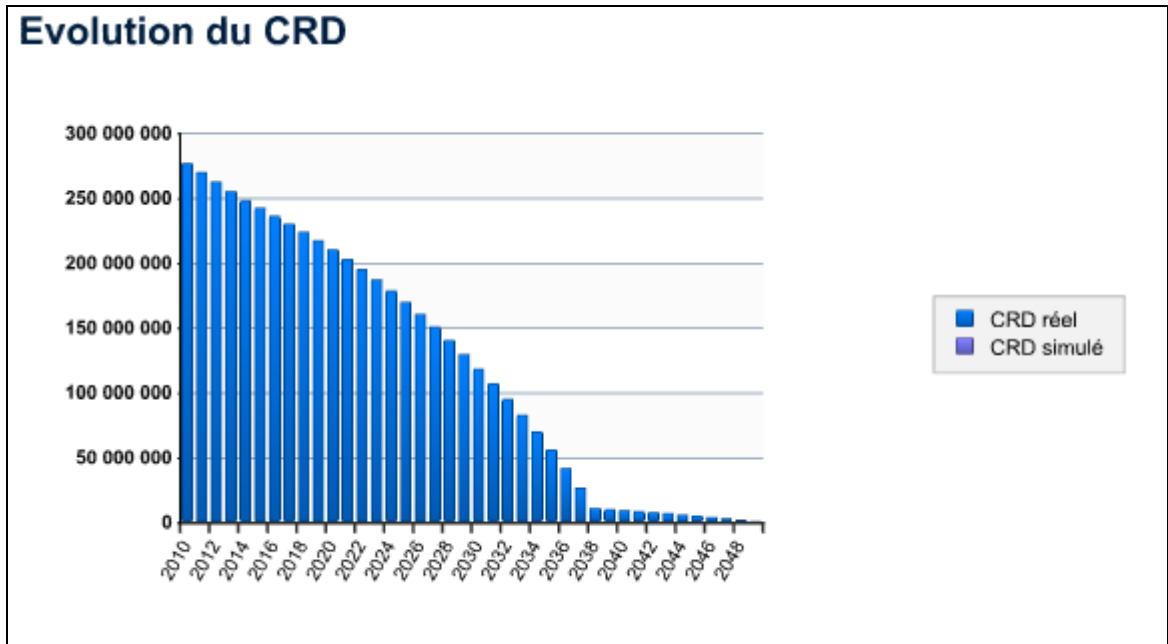


III - LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

En 2009, la Collectivité n'a pas mobilisé d'emprunt. L'encours est porté au 31 décembre 2009 à 316 M€.



Hors CLTR (contrats long terme renouvelables), le profil d'extinction du capital restant du (CRD) et la simulation des flux de remboursement sont les suivants :



La capacité de désendettement (encours / épargne brute) s'établit en 2009 à 2,8 ans.

*

LES RESULTATS DE L'EXERCICE 2009

Les opérations réelles des dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice 2009 s'établissent comme suit :

	Dépenses	Recettes	Reprise des résultats antérieurs	Résultats
Investissement	296 276 625,22 €	321 536 132,98 €	- 106 883 757,61 €	- 81 624 249,85 €
Fonctionnement	423 391 663,05 €	546 623 043,69 €		123 231 380,64 €
Total	719 668 288,27 €	868 159 176,67 €		41 607 130,79 €

Les résultats de la Collectivité sont en nette amélioration par rapport à ceux de l'exercice 2008 et il en résulte que :

- Le résultat de la section de fonctionnement : Compte-tenu des réalisations effectives enregistrées en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement enregistre pour l'exercice 2009 un excédent de 123 231 380,64 € (132 646 441,49 € en 2008).
- Le solde d'exécution de la section d'investissement : La section d'investissement présente, quant à elle, un déficit de 81 624 249,85 € (106 883 757,62 € en 2008).
- L'excédent de fonctionnement sera affecté au financement de la section d'investissement.
- Les restes à réaliser : 6 603 207,18 € seront reportés en recettes. Ces restes à réaliser correspondent à des recettes contractualisées sur la première et seconde convention d'application du PEI et le CPER 2000-2006

Fonction	Compte	Prog.	N° présage	Libellé opération	Montant restant à réaliser	Convention PEI	Observations
821	1311	R1211	4690	RN 193 Déviation de Bocognano	2 796 319,46 €	CPER 2000-2006	Arrêté n° 04/0466 du 5 juillet 2004
812	1311	R1411	8430	Renouvellement des voies ferrées sur 100 Km (4 ^{ème} tranche)	1 106 040,00 €	CPER 2000-2006	Arrêté n° 07/0542 du 11 octobre 2007
812	1318	R1411	30301	Renouvellement des voies ferrées sur 100 Km TC3 (5 ^{ème} tranche)	1 184 960,00 €	PEI 2	Arrêté n° 07/612 du 8 novembre 2007
821	1318	R1211	5573	RN 196 - Pont d'Abra	1 515 887,72 €	PEI 1	Arrêté n° 05/211 du 20 mai 2005

Total des recettes restants à réaliser	6 603 207,18 €
--	----------------

- Le compte administratif présente, au bilan de l'exercice 2009, un excédent global de clôture de 41 607 130,79 € (excédent global de clôture de 25 762 683,87 € en 2008).

Néanmoins, ce résultat ne tient pas compte de l'obligation qui est faite aux collectivités comme la nôtre de prévoir certaines inscriptions comptables, indispensables et assurer une véritable sincérité des comptes.

Ainsi, il convient de tenir compte :

- De l'absence de provisions pour litiges et contentieux qui s'élèvent à près de 5 M€,
- De l'absence de constitution d'une provision pour garanties d'emprunt,
- des insuffisances de l'inventaire comptable actuel et par voie de conséquence des corrections nécessaires à apporter aux montants des dotations aux amortissements pour lesquelles une somme d'environ 10 M€ doit être réservée (cette somme constitue une prévision et le chantier qui vient d'être entrepris sur l'inventaire comptable devrait permettre d'affiner cette prévision).

Aussi, je vous proposerai à l'occasion de la réunion consacrée à l'examen du budget supplémentaire de procéder à ces opérations et de procéder en partie à l'annulation de l'emprunt inscrit au budget primitif (23 M€).

Le résultat de l'exercice devrait *in fine* s'établir, compte tenu des inscriptions comptables précédemment évoquées et de nature à renforcer la sincérité de nos comptes, à hauteur des crédits restants, à savoir 10 M€; ils seront redéployés principalement en faveur de la section d'investissement.

Compte-tenu de ce qui précède, il vous est demandé d'approuver le Compte Administratif 2009 de la Collectivité Territoriale de Corse, lequel apparaît rigoureusement conforme au compte de gestion dressé par Monsieur le Payeur de Corse, pour le même exercice.

* * *

*